

Dossier d'inscription

# Pèlerinage à LOURDES

du lundi 29 JUILLET au dimanche 4 AOÛT 2024

AVEC L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE D'ORLÉANS

*Pour ceux qui ont fait le choix d'être bénévole au service des pèlerins malades*

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription comprenant les informations générales (H1), les informations sur les services (H2), les informations sur les hébergements (H3) et les deux feuilles à renvoyer (H4 et H5). Toutes les candidatures seront examinées avant admission par le bureau de l'Hospitalité. **Les hospitalier(e)s sont pèlerins à part entière et s'engagent à respecter les règles et services qui leur sont demandés.**

1° **Les demandes d'inscription seront closes le 31 mai 2024<sup>1</sup>.** Nous vous remercions de respecter cette date afin de faciliter l'organisation du pèlerinage (réservation des hôtels et affectation dans les services).

2° **Pour être validé, votre dossier d'inscription devra comprendre les feuilles H4 et H5 dûment complétées et signées et être obligatoirement accompagné du paiement des arrhes (30 € à l'ordre d'« Hospitalité Diocésaine d'Orléans »).** Ces documents sont à retourner à :

**HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE D'ORLÉANS**

**Maison Saint Joseph**

**6, rue Robert de Courtenay**

**45000 ORLÉANS**

**Pour tous renseignements :** Permanence le samedi matin de 9h30 à 11h30  
Téléphone : **02 38 84 06 36** (répondeur sauf pendant les permanences)  
Email : **hdo@orange.fr** (*précisez Pélé 2024 en objet du mail*)

3° **Prix du séjour :** les frais d'inscription, le voyage, l'hébergement et les repas sont à la charge de chacun. Toutefois, si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez faire une demande écrite, en même temps que l'inscription, adressée à la présidente (Dorothee PELLET) que le bureau examinera.

4° **Voyage :** Le voyage se fera **en car** au départ et à l'arrivée du théâtre d'Orléans. Départ à **7h30** le lundi, arrivée vers 6h le dimanche 4 août.

5° **Organisation (notez bien la date) :** afin de faciliter le déroulement et l'organisation du pèlerinage, vous serez **TOUS** conviés à la

**Réunion d'avant départ : dimanche 21 juillet de 10h à 17h30**

Aumônerie Sichem - 21, boulevard Alexandre Martin à Orléans

6° **Accueil des nouveaux :** le **samedi 29 juin de 9h à 17h30**, à la Maison St Joseph (derrière la Cathédrale), les nouveaux hospitalier(e)s seront conviés à une journée spécifique d'accueil et de formation (**présence indispensable**). Cette réunion est complémentaire à la réunion d'avant départ.

7° **Pour les mineurs ayant 16 ans révolus :** ils sont intégrés dans le groupe « **JEUNE HOSPITALITÉ** » sous la responsabilité de l'HDO. Leurs journées sont partagées entre le service auprès des pèlerins malades et des activités propres à leur groupe. Ils sont logés obligatoirement à l'**Hôtel Galilée-Windsor** et sont encadrés par des adultes hébergés avec eux. (Nombre de places limité)

8° **Pélé Junior :** pour les enfants nés jusqu'en 2018 inclus, des activités spécifiques adaptées leur seront proposées. Ils seront affectés en service de salle à manger selon leur âge. Remplir un dossier d'inscription par enfant (H4 et H5).

<sup>1</sup> Après le 31 nous étudierons votre demande en fonction des places disponibles

**9° Hospitaliers pèlerins :** ancien(ne)s hospitaliers(ères) ne pouvant pas assurer de service, mais souhaitant participer au pèlerinage avec l'Hospitalité. Précisez sur H4 si vous avez besoin d'être « roulés » durant les sorties aux cérémonies. Si vous avez besoin de ce roulage, vous serez obligatoirement logés à St Frai<sup>2</sup> et un dossier médical confidentiel à remplir vous sera adressé.

## QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Comment savoir si je suis inscrit ?

Dès acceptation, vous recevrez l'avis de somme à payer mentionnant votre hôtel et le reste à régler.

### Combien dois-je payer ?

Il faut additionner le prix du car + le prix de l'hôtel + le droit d'inscription. Votre inscription ne sera enregistrée qu'à réception du dossier complet et du règlement des arrhes (de 30€). **Vous devez régler votre pèlerinage avant le départ** (même en cas de dates d'encaissement postérieures pour les chèques). Il est possible de payer : en plusieurs fois (uniquement par chèque), en espèce, par chèque vacances (date de validité décembre 2024), par virement (en précisant votre numéro H dans l'objet) ou chèque bancaire à l'ordre de « Hospitalité Diocésaine d'Orléans ». En cas de paiement en plusieurs fois, faites-nous **tous vos chèques datés du jour où vous les rédigez** en précisant au dos les mois d'encaissement (au plus tard jusqu'en octobre 2024). Les chèques seront encaissés aux environs du 15 du mois demandé.

Pour les règlements par virement :

RIB : 10278 37455 00010295403 13

IBAN : FR76 1027 8374 5500 0102 9540 313

BIC : CMCIFR2A

Si vous réglez les arrhes par virement, envoyez une copie du justificatif de virement avec votre inscription.

### Si je dois annuler ma participation, vais-je être remboursé ?

Prévenir l'HDO dès que possible. Les arrhes de 30 € ne sont pas remboursables. Dans le cas d'une annulation avant le 21 juillet, vous serez remboursé du solde. Après le 21 juillet, aucun remboursement ne sera fait sauf pour raison professionnelle ou cas de force majeure sur justificatif.

### J'aimerais venir avec mes enfants, existe-t-il un tarif réduit pour le car et/ou l'hôtel ?

Oui. Pour le voyage en car : remise de 25% pour les enfants de 6 à 12 ans. Pour les hôtels : des tarifs réduits sont proposés, voir H3. N'hésitez pas à nous soumettre votre situation.

### Je n'ai aucune connaissance dans le milieu médical, puis-je faire un service en chambre ?

Oui, une journée d'accueil des nouveaux est prévue avec un temps de formation. Vous aurez aussi une formation sur place et vous serez accompagnés par vos responsables de chambres et d'autres hospitaliers habitués. Seules les infirmières sont habilitées à prodiguer des soins paramédicaux et à distribuer les médicaments.

### J'ai des problèmes de santé, existe-t-il un service plus adapté qu'un autre ?

- 1- Vous pouvez formuler vos difficultés dans la partie « précisions » pour que l'on en tienne compte.
- 2- Quel que soit le service, il y aura toujours des tâches accessibles que vous pourrez faire.

### Comment se passent les repas pendant le voyage ?

A l'aller, vous devez prévoir votre pique-nique. Au retour, il n'y a pas de repas puisque nous voyagerons de nuit (après avoir dîné).

### La date limite pour les inscriptions est dépassée, puis-je tout de même envoyer mon dossier ?

Oui, il sera examiné et accepté dans la mesure des places disponibles. Pour ne pas pénaliser l'organisation, **le respect de la date limite est primordial.**

---

<sup>2</sup> St Frai est l'accueil où sont logés les pèlerins malades



**Quel que soit le service d'affectation, les hospitalier(e)s accompagnent les pèlerins malades aux cérémonies en participant au roulage (déplacements vers les différents lieux - voir au verso)**

Les pèlerins malades, âgés ou porteurs de handicap dits « pèlerins accompagnés » ou « malades » sont hébergés dans un accueil médicalisé (Accueil Marie St Frai) où sont effectués les services principaux et les gardes de jour et de nuit. Pour chaque service et pour le roulage, des formations sont prévues. **Nous ferons le maximum pour respecter vos choix mais les raisons de service sont prioritaires.**

### **- Services principaux -**

#### **LE SERVICE EN CHAMBRE :**

Les hospitalier(e)s aident les pèlerins accompagnés pour leur toilette, pour l'habillement et pour le déplacement à l'intérieur de l'accueil St Frai. Le responsable de chambre organise le service avec tous. Les douches sont données le matin ou le soir selon les personnes et les besoins. Un(e) ou deux hospitalier(e)s aident une seule et même personne pendant toute la durée du pèlerinage (sauf pour le roulage). De plus, les hospitalier(e)s peuvent aussi prendre le temps de faire une prière avec les personnes malades, de fêter les anniversaires, de les aider à écrire leurs cartes postales ou encore de partager un temps de courses ou de convivialité ! Ce service commence généralement vers 6h40 et se termine après le coucher des malades (sur les temps de présence à St Frai uniquement).

#### **LE SERVICE « SALLE À MANGER » :**

Ce service est composé de deux groupes :

**1<sup>er</sup> groupe** : les hospitalier(e)s servent les personnes malades à table à partir de chariots fournis par les sœurs de St Frai. Ils ont aussi un rôle d'accueil en salle à manger. Ce service commence généralement dès 6h40 jusqu'à 8h, de 11h30 à 13h et de 18h à 19h30 en relais avec le 2<sup>ème</sup> groupe.

**2<sup>ème</sup> groupe** : les hospitalier(e)s desservent les tables, effectuent le ménage et dressent le couvert pour le repas suivant. Ce service commence généralement dès 7h45 jusqu'à 9h, de 13h à 14h et de 19h30 à 20h30 en relais avec le 1<sup>er</sup> groupe.

#### **LE SERVICE « AIDE AUX REPAS » :**

A chaque repas, dès le voyage, les hospitalier(e)s se relaient (par binôme) pour aider les pèlerins malades à prendre leur repas (couper les aliments, aider à manger à leur rythme) et si possible pour les **raccompagner** dans leur chambre. Ce service commence généralement dès 6h40 jusqu'à la fin du petit déjeuner et sur l'heure des repas, en relais pour pouvoir manger.

**SERVICE EXTÉRIEUR** : Les hospitalier(e)s participent et encadrent les déplacements vers les différents lieux de cérémonies, de sorties, etc. et peuvent aider ponctuellement l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. Ce service commence généralement dès 7h30 et se termine avant le dîner des personnes malades sauf quand il y a des sorties le soir. Les hospitaliers sont sollicités pour chaque sortie et parfois en renfort sur certaines activités.

**SERVICE MATÉRIEL** : Ce service a en charge la préparation, le transport et la mise à disposition de tout le matériel nécessaire à l'accompagnement des personnes malades, tant au cours du voyage que durant tout le pèlerinage. Ce service fonctionne en lien avec l'intendance et la tisanerie. Les horaires sont globalement les mêmes que pour les services extérieurs.

**SERVICE « MÉNAGE »** : Les hospitalier(e)s de cette équipe assurent l'entretien de toutes les chambres chaque matin (nettoyer les sols et les sanitaires, etc.) pour soulager le service en chambre et contribuer au bien-être des personnes malades. **Attention, tous les hospitaliers de chambre seront sollicités pour le ménage du dernier jour.**

## - Services ponctuels -

A part pour les services d'équipe de quai, les autres services sont effectués une seule fois au cours du pèlerinage (par exemple, une seule garde de nuit).

**GARDE DE CAR :** Service en équipe (avec un professionnel de santé) sur une partie du trajet, les hospitalier(e)s assurent une présence, un contact auprès des pèlerins malades, les aident dans les déplacements aux toilettes et les assistent pour tout besoin.

**GARDE DE JOUR :** Une équipe d'hospitaliers assure une demi-journée de permanence à l'accueil Saint-Frai **pour prendre en charge** les pèlerins qui ne partent pas aux cérémonies, pour accueillir ceux qui rentrent plus tôt et pour assurer la surveillance de l'étage.

**GARDE DE NUIT :** Une équipe reste à l'accueil Saint-Frai de 20h30 jusqu'à la fin de leur service le lendemain matin pour assurer une surveillance discrète et une aide aux personnes malades (possibilité de se reposer à tour de rôle). Cette garde de nuit s'effectue avec l'appui du professionnel de santé qui loge à Saint-Frai.

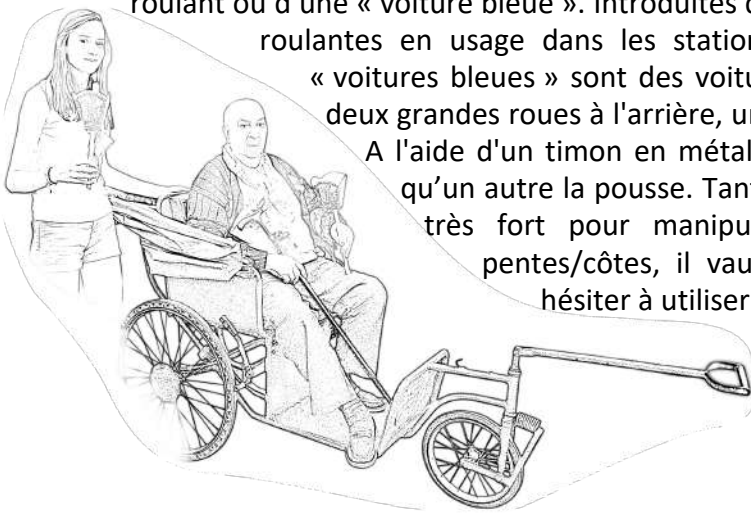
**EQUIPE DE QUAI :** Au départ et à l'arrivée du car (et en cas d'arrêt), des hospitalier(e)s pointent ou placent les personnes malades, des hospitalier(e)s « placeurs » aident ces derniers à la montée et à leur installation dans le car. Certains hospitaliers sont affectés au rangement des cars.

### QU'EST-CE QUE LE ROULAGE ?

Le roulage est le fait d'accompagner une personne d'un lieu à un autre au moyen d'un fauteuil roulant ou d'une « voiture bleue ». Introduites dans les années 50 et inspirées des chaises roulantes en usage dans les stations thermales des Pyrénées voisines, les

« voitures bleues » sont des voiturettes évoquant des pousse-pousse avec deux grandes roues à l'arrière, une petite à l'avant et une capote repliable.

A l'aide d'un timon en métal, un hospitalier tracte la voiture pendant qu'un autre la pousse. Tant que le terrain est plat, il ne faut pas être très fort pour manipuler ces voitures, par contre dans les pentes/côtes, il vaut mieux être à deux ! A l'arrêt, ne pas hésiter à utiliser les freins.



L'hébergement des hospitalier(e)s est organisé par l'HDO. Vous trouverez ci-dessous la liste. Les prix indiqués comprennent **les nuitées ET les repas** (pris à l'hôtel ou au self en fonction de l'hébergement choisi) **pour la durée du séjour**. Vous pouvez aussi vous loger par vos propres moyens. Dans ce cas, cocher la case « Se loge » sur H5. Pour le voyage aller, **nous vous demandons de prévoir votre pique-nique**.

Nos hébergements**Prix par personne (nuits et repas compris)**

	<i>En chambre double</i>	<i>En chambre individuelle</i>
Abri St Michel <sup>1</sup> ( <i>dortoir homme ou femme ou box homme</i> )	159 € (dortoir)	169 € (box)
Ave Maria <sup>1</sup>	245 €	
Hôtel Galilée-Windsor <sup>1</sup> ( <i>jeunes de 16 à 35 ans</i> ) ***	253 €	
Hôtel Sainte Agnès **	241 €	303 €
Hôtel Astoria-Vatican ***	274 €	394 €
Hôtel Galilée-Windsor <sup>1</sup> ***	279 €	414 €
Hôtel Croix des Bretons <sup>1</sup> ***	283 €	433 €
Saint Frai <sup>2</sup> ( <i>même étage que les malades</i> )	302 €	

Nous vous demandons de nous indiquer **obligatoirement 2 choix d'hébergement** (*sur feuille H5*).

**Attention :**

L'Abri St Michel, l'Ave Maria et St Frai ne fournissent ni produits d'hygiène, ni le linge de toilette. La restauration se fait **UNIQUEMENT** dans le self de l'hébergement choisi.

## Tarif enfants (selon l'âge)

	De 6 à 7 ans	De 8 à 10 ans	De 11 à 12 ans	De 13 à 15 ans
Ave Maria	125 €	125 €	125 €	230 €
Hôtel Sainte Agnès **	167 €	167 €	167 €	241 €
Hôtel Astoria-Vatican ***	137 €	187 €	187 €	274 €
Hôtel G-Windsor ***	190 €	190 €	242 €	242 €

Pour toute question concernant l'hébergement des hospitalier(e)s, contactez le secrétariat HDO :

**Email : hdo@orange.fr - Tel : 02 38 84 06 36**

(*message à laisser sur répondeur sauf le samedi matin pendant les permanences, nous vous recontacterons*)

**FRAIS D'INSCRIPTION**

La Direction des pèlerinages demande un droit d'inscription de **38 €** aux hospitaliers pour couvrir les frais de dossier, de secrétariat, les entrées dans le Sanctuaire de Lourdes (10€), le livret du pèlerinage, les assurances et la garantie financière d'Atout France. Ce droit est réduit à **20 €** pour les mineurs.

Grâce aux dons reçus, l'HDO accepte de vous aider en prenant en charge jusqu'à 25€ sur ce droit d'inscription. Si vous pensez avoir besoin de ce soutien, précisez-le sur H5. Cette aide ne sera pas accordée aux personnes ne voyageant pas avec l'HDO<sup>3</sup>.

**VOYAGE EN CAR**

Le prix total du voyage demandé est de **115 €**. Si vous ne venez pas en car avec l'Hospitalité, nous vous demanderons, par solidarité, une participation aux frais annexes de transport et logistique de **25 €<sup>3</sup>**.

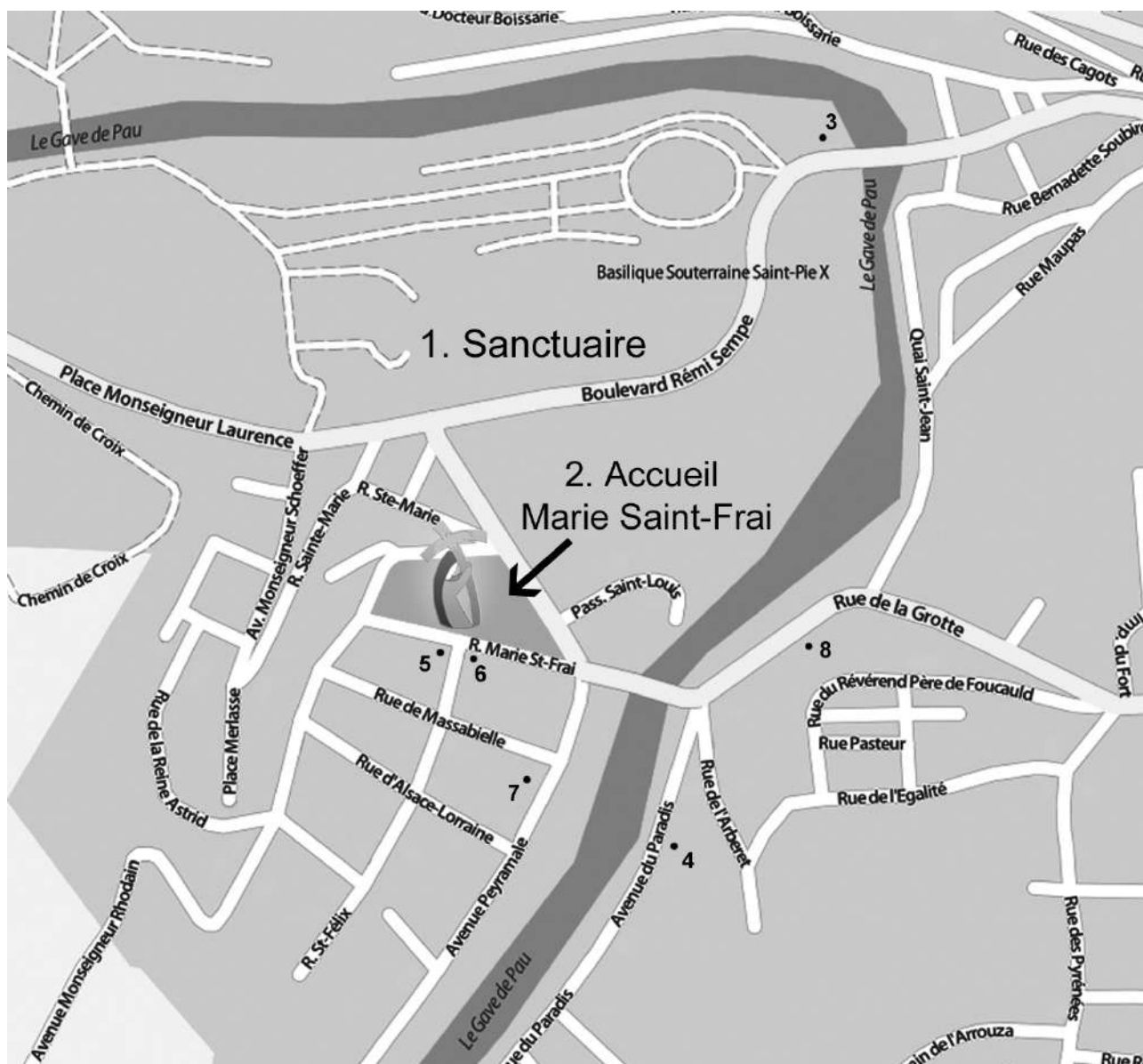
Le fait de ne pas prendre le car pénalise l'organisation du service aux personnes malades que nous accompagnons car ils ont besoin d'aide dès le départ, pendant le voyage et pendant les arrêts avec descente.

<sup>1</sup> Repas sur place en formule self

<sup>2</sup> Si vous logez à St Frai, un dossier médical à compléter vous sera envoyé.

<sup>3</sup> Sauf cas spécifique à justifier, des dérogations seront accordées par le bureau de l'Hospitalité

## SITUATION DES HÉBERGEMENTS



<b>1</b>	<b>Sanctuaire</b>		
<b>2</b>	<b>Accueil Marie Saint-Frai</b>		
<b>3</b>	Abri Saint Michel	Boulevard Saint Michel	
<b>4</b>	Ave Maria	7, avenue du Paradis	05 62 94 24 88
<b>5</b>	Hôtel Sainte Agnès **	13, rue Marie Saint-Frai	05 62 94 23 06
<b>6</b>	Hôtel Croix des Bretons ***	11, rue Marie Saint-Frai	05 62 94 03 57
<b>7</b>	Hôtel Galilée-Windsor ***	10-12, Avenue Peyramale	05 62 94 21 55
<b>8</b>	Hôtel Astoria/Vatican ***	93-95 rue de la Grotte	05 62 94 00 21

Photo récente  
obligatoire pour  
les NOUVEAUX,  
afin de réaliser  
un trombinoscope

H 4



**LOURDES du 29 JUILLET au 4 AOÛT 2024**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION HOSPITALIER OU HOSPITALIÈRE (1<sup>ère</sup> partie)**

NOM : M/Mme .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Complément (étage, bâtiment, appartement, etc.) : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Adresse email : .....

Date de naissance : ..... Profession (exercée ou avant la retraite) : .....

En cas d'incident, prévenir..... Téléphone : .....

Possédez-vous un diplôme sanitaire (aide-soignant(e), infirmier(e), kiné, etc.) ?..... OUI  NON

Souhaitez-vous exercer votre profession pendant le pèlerinage ? ..... OUI  NON

Possédez-vous un diplôme de la petite enfance ? ..... OUI  NON

Si oui à l'une de ces questions, fournir la photocopie du diplôme.

Etes-vous nouveau à l'HDO ? OUI  NON

Avez-vous le BAFA ? OUI  NON

Etes-vous musicien ou chanteur (précisez l'instrument) ?.....

Par qui (ou quel moyen) avez-vous connu l'HDO ?.....

Pendant le pèlerinage, les hospitaliers portent une tenue de service prêtée par l'Hospitalité :

- pour les hospitalières, il s'agit d'une tunique blanche avec un écusson,
- pour les hospitaliers, il s'agit d'un gilet avec un écusson.

**Afin d'organiser la distribution pendant la journée d'avant-départ, merci d'indiquer votre taille :**

Taille de blouse femme :  0  1  2  3  4  5  6

Taille de gilet homme :  L  XL  XXL

Voyage en car avec l'Hospitalité : Aller : OUI  NON

Retour : OUI  NON

*Les données que vous nous communiquez sur les documents H4 et H5 sont soumises aux lois de protection Informatique et Liberté CNIL/RGPD.*

*L'inscription au pèlerinage au sein de l'HDO tient lieu d'autorisation du droit à l'image. En cas de désaccord, merci de le préciser par courrier séparé adressé à la présidente de l'Hospitalité.*

**J'autorise l'HDO à communiquer mes coordonnées aux autres membres de l'Hospitalité : OUI  NON**

**Je certifie être en possession d'une pièce d'identité ou d'une carte de séjour en cours de validité OUI  NON**

**L'abus d'alcool et/ou la consommation de stupéfiant illicite dans le cadre des activités de l'HDO sera motif d'exclusion et de renvoi de l'Hospitalité aux frais du contrevenant.**



## SERVICES Hospitalier(e)s / voir document H2

Indiquez bien vos souhaits pour **chaque service** cité en cochant les cases.

### Services principaux :

	OUI	NON	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"><p>Nous ferons le maximum pour respecter vos choix mais les raisons de service sont prioritaires</p></div>			
	Un service en chambre de femmes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- avec toilettes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Un service en chambre d'hommes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- avec toilettes.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Un service en salle à manger.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Un service d'aide aux repas.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Un service extérieur.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un service matériel.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un service ménage.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### Services ponctuels (une seule fois au cours du pèlerinage, sauf service de quai) :

Les nouveaux hospitaliers ne sont jamais de garde pendant le voyage aller ni le premier soir afin de pouvoir être préalablement formés.

Service de quai (pointeuse/placeur(se)/rangement/etc.) : ..... OUI  NON

Gardes dans le car ALLER : OUI  NON

(Sur une partie du trajet) RETOUR : OUI  NON

Gardes de nuit à St-Frai OUI  NON

(Besoin de volontaires)

Garde de jour à St-Frai OUI  NON

Les formations dispensées en début de pèlerinage vous donneront les connaissances nécessaires pour pouvoir assurer une garde (quelle qu'elle soit). De plus, la présence d'une assistance médicale est toujours prévue.

### Roulage :

Pouvez-vous participer au roulage (voir H2) ? ..... OUI  NON

Pour les hospitaliers pèlerins :

Avez-vous besoin d'être roulé ? ..... OUI  NON

Précisions éventuelles : .....

.....

Date et signature précédées de « lu et approuvé » :





**LOURDES du 29 JUILLET au 4 AOÛT 2024**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION HOSPITALIER OU HOSPITALIÈRE (2<sup>ème</sup> partie)**

**NOM : M/Mme** ..... **Prénom :** .....  
**Adresse :** ..... **Tél fixe :** .....  
**Code Postal :** ..... **Ville :** ..... **Tél portable :** .....  
**Adresse email :** ..... **Date de naissance :** .....

FRAIS D'INSCRIPTION reversés en totalité à la Direction des Pèlerinages (38€ ou 20€, voir H3). ..... €

Demande d'aide HDO (jusqu'à 20€ ou 25€, voir H3) : ..... - ..... €

TRANSPORT : le prix du voyage en car **aller-retour** est de 115 €

Voyage avec l'Hospitalité : Aller ..... OUI  NON   
 Retour ..... OUI  NON  **Transport :** + ..... €

*Si vous ne voyagez pas du tout avec l'hospitalité, ajoutez 25€ de participation aux frais (voir H3)*

HEBERGEMENT *Faire obligatoirement le choix de **deux logements***

• 1<sup>er</sup> choix Hôtel ..... Prix ..... €  
 Chambre double<sup>(1)</sup> partagée avec M .....   
 Chambre individuelle (sauf à l'Ave Maria) .....

• 2<sup>ème</sup> choix Hôtel ..... Prix ..... €  
 Chambre double<sup>(1)</sup> partagée avec M .....   
 Chambre individuelle (sauf à l'Ave Maria) .....

• Se loge et se restaure par ses propres moyens .....

**Hébergement (1<sup>er</sup> choix) :** + ..... €

DONS : **Don** pour les pèlerins malades ..... €  
**Don** pour les hospitaliers démunis ..... €

*Pour une déduction fiscale,  
libellez votre chèque à  
« ADO pour l'HDO »*

**Dons :** + ..... €

RÈGLEMENT : Si vous souhaitez régler en plusieurs fois, dès réception de l'avis de somme à payer, faites-nous **tous vos chèques en un seul envoi, datés du jour où vous les rédigez** en précisant au dos les mois d'encaissement (au plus tard jusqu'en octobre 2024).

**TOTAL :** = ..... €

**Arrhes** versées à l'inscription : **30 €** non remboursables en cas de désistement.

**Rappel : aucun hébergement ne sera attribué sans réception du dossier complet et des arrhes**

Je suis nouveau et je serai présent(e) à la réunion du samedi 29 juin : OUI  NON   
 Je ne suis pas nouveau mais je souhaite assister aux formations du 29 juin : OUI  NON   
 Je serai présent(e) à la réunion d'avant départ du dimanche 21 juillet : OUI  NON   
**Rappel, votre présence à ces réunions est indispensable pour le bon déroulement du pèlerinage.**

**Date :** .....

**Signature :** .....

<sup>(1)</sup> Inscription simultanée si possible ou après accord de la personne

**Réservé au Secrétariat de l'HDO**

Date de réception du dossier d'inscription : ..... Numéro d'inscription : H .....  
 Arrhes versées : ..... Chèque  Espèce  Virement  ANCV